



Groupes d'échanges ProBio : questions fréquentes

Qu'est-ce qu'un groupe d'échanges ProBio ?

- **Échange** : Le groupe d'échanges est constitué de productrices et producteurs, qui se rencontrent régulièrement pour échanger sur des thèmes communs, avec l'objectif d'améliorer durablement leurs pratiques agricoles, voire de résoudre leurs difficultés.
- **But commun** : Les membres du groupe échangent leurs expériences sur un thème commun et testent en conséquence de nouvelles pratiques sur leurs fermes.
- **Autonomie** : Le choix des thèmes travaillés, le rythme des séances et l'organisation (Nombre de participants limité ou non, engagement, règles...) sont décidés en commun par les membres du groupe.
- **Mouvement Bio** : Les thèmes travaillés doivent être en accord avec la vision de l'agriculture portée par Bio Suisse. Au moins la moitié du groupe est composée de productrices ou producteurs labellisés bourgeon. Les animateurs sont des productrices ou producteurs bourgeon, des conseillères ou conseillers bio ou tout autre personne active dans l'agriculture biologique.

En général, les groupes de travail se réunissent régulièrement pendant l'année (3 à 6 fois), sur les domaines des membres du groupe, en changeant de fermes à chaque séance. Ainsi, chaque membre du groupe élargit son horizon en collectant des impressions. Chaque personne apporte un point de vue particulier, ce qui enrichit les échanges et permet de générer de nouvelles idées bénéficiant à tous.

En quoi consiste le travail d'animateur ?

Un animateur / une animatrice...

- S'assure que les séances sont planifiées et organisées de façon professionnelle
- Définit en amont l'organisation de la séance (visite de ferme) avec le chef d'exploitation concerné (thèmes abordés, parcours de visite, ...)
- Accompagne le processus de discussion sans influencer le contenu des échanges
- Est en contact étroit avec Bio Suisse

Qui peut devenir animateur d'un groupe d'échanges ?

Chaque producteur ou productrice bio bourgeon, conseiller ou conseillère bio ou tout autre personne active dans l'agriculture bio et ayant participé à un cours initial de formation de 2 jours peut ensuite animer un groupe d'échanges. La formation, incluant les frais d'hébergement, est prise en charge par Bio Suisse pour les producteurs.trices bourgeon, et réalisée en partenariat avec Agridea. A la



suite de la création du groupe d'échanges, Bio Suisse dédommage les producteurs.trices ayant suivi le cours, par un forfait de 350 Fr.

Quelles sont les étapes pour fonder un groupe d'échanges ProBio ?

1. Participation au cours de modération
2. Planifier une séance de lancement du groupe, en accord avec Bio Suisse
3. Signer le contrat d'engagement en tant qu'animateur dans le cadre du projet ProBio (les documents sont fournis par Bio Suisse)

Les animateurs sont-ils dédommagés pour leur travail au sein du groupe ?

Les productrices ou producteurs bio bourgeon qui animent des groupes d'échanges ProBio sont dédommagés à hauteur de 350 Fr. par séance (possibilité également de prendre en charge les frais de déplacement).

Quel est l'intérêt des groupes d'échanges ProBio pour les productrices et producteurs ?

- Échange professionnel gratuit et régulier entre collègues, bio ou non bio
- Collecte de nouvelles idées à expérimenter sur sa ferme
- Soutien concret pour faire face aux problèmes rencontrés sur sa ferme
- Valorisation au sein d'un réseau

Comment sont intégrés les conseillers bio ou autres experts agricoles bio dans ce concept ?

Chaque groupe de travail bénéficie de la possibilité de faire intervenir un conseiller ou un intervenant, à raison d'une fois toutes les quatre séances. Bio Suisse prend en charge les frais d'honoraire du conseiller ou intervenant sur forfait de 400 Fr, incluant les frais de déplacement.

Lors de la création de groupes de travail, Bio Suisse s'efforce d'inclure l'ensemble des partenaires locaux (organisations bio régionales, instituts de recherche, conseillers bio cantonaux, ...) afin de favoriser la mise en réseau et de garantir une bonne circulation des échanges et des savoirs entre les différents acteurs.



Pour en savoir plus : [_probio.bioactualites.ch](http://probio.bioactualites.ch) -> vidéos pour mieux comprendre la dynamique d'un groupe de travail

Contact : Léa Sommer, Tel. 061 204 66 57, Natel 078 801 89 85, lea.sommer@bio-suisse.ch

Version : 15.01.2022